



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# LA DIVISION DES PERSONNELS EST INACCEPTABLE !

Luc Chatel a fait plusieurs annonces en direction des personnels enseignants :

1) la revalorisation des enseignants possédant un master et des titulaires depuis moins de sept ans.

**Le SNETAA-eiL ne peut accepter la division ainsi faite des personnels et le mépris accordé aux centaines de milliers d'autres enseignants** qui n'ont parfois plus de quoi se loger décentement dans certaines grandes villes. Ces mêmes enseignants subissent de surcroît le mépris de leurs élèves quant à leur situation sociale dans cette société fondée sur l'argent **Tous les enseignants méritent une revalorisation salariale, sur le point d'indice et supérieur aux 0.5 % annuels ! Rappelons qu'ils ont perdu près de 25 % de leur pouvoir d'achat en dix ans.**

2) le Droit Individuel à la Formation (DIF) dans l'Education Nationale ! Ce DIF sera à prendre sur le temps des vacances scolaires ! **Craint-on du côté du Ministère un manque d'enseignants devant les élèves dû aux suppressions de postes massives et aveugles dans l'Education Nationale ? La formation est à faire sur le temps de travail. Nous refusons cette attaque frontale.**

3) la création de la médecine du travail dans l'Education Nationale. **Le SNETAA-eiL se bat depuis de nombreuses années pour obtenir ce droit fondamental.** Résultat ? Une visite à 50 ans pour les volontaires... **On est loin d'une médecine du travail préventive, à l'écoute des personnels, peu importe leur âge !**

Ces mesures, bien qu'annoncées à grands renforts de trompettes, sont attendues depuis longtemps et on ne se faisait pas d'illusion. Du côté du SNETAA-eiL, on a quand même le sentiment que ces annonces vont à l'encontre des personnels, de leurs statuts. C'est une nouvelle casse des enseignants. Pour le SNETAA-eiL, c'est NON !